



## Projet de plan national en cas de pénurie d'immunoglobulines

### Objectif et livrables

Avec le soutien de Santé Canada et des ministères provinciaux et territoriaux de la Santé, ce projet a pour but d'élaborer un plan national de gestion en cas de pénurie d'immunoglobulines basé sur des preuves et prenant en compte le point de vue des différentes parties intéressées. S'appuyant sur le Plan national provisoire en cas de pénurie d'immunoglobulines, qui a été approuvé par les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé en septembre 2020, ce plan permettra d'encadrer et de guider l'allocation appropriée des produits d'immunoglobulines en cas de pénurie à court et à long terme.

Les représentants du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins, de Santé Canada, de la Société canadienne du sang et des comités de liaison sur le sang provinciaux et territoriaux fourniront de l'expertise, des conseils sur l'approche à adopter, les enjeux stratégiques et les risques, ainsi que leurs avis d'un point de vue clinique et gouvernemental. Une fois terminé, ce plan sera soumis à l'approbation des ministères provinciaux et territoriaux de la Santé.

Les principaux livrables suivants sont attendus d'ici le 21 mars 2024 :

- **Cadre éthique** : présentation des principes éthiques clés dans le but de guider les délibérations et d'informer les décisions concernant la répartition et l'allocation des produits d'immunoglobulines en cas de pénurie.
- **Recommandations en matière de traitements de substitution** : l'accès à des traitements de substitution est crucial pour pallier le manque croissant d'immunoglobulines et pour réserver les immunoglobulines aux personnes pour lesquelles il n'existe aucun autre traitement. Afin de promouvoir une approche uniforme concernant les traitements de substitution dans toutes les régions, des recommandations doivent être élaborées et une revue de l'accès à ces traitements dans l'ensemble du pays doit être effectuée.
- **Critères de répartition et d'allocation** : des directives claires, basées sur des preuves et prenant en compte le point de vue des différentes parties intéressées doivent être élaborées sur la façon dont les produits d'immunoglobulines doivent être alloués en cas de pénurie, y compris sur la façon dont les patients doivent être priorisés au sein et entre les différents services hospitaliers.
- **Processus de répartition et d'allocation (opérationnalisation)** : afin de s'assurer du caractère opérationnel du plan, il faut définir les rôles et responsabilités de toutes les parties intéressées, élaborer un processus et des mécanismes qui permettront aux parties intéressées de partager leurs données, créer des plans de communication et



déterminer des outils appropriés pour la documentation des décisions prises pour la répartition et l'allocation des produits d'immunoglobulines.

Les directives existantes à l'échelle provinciale, territoriale et nationale, y compris le plan provisoire, devront être exploitées autant que possible afin d'éviter un double travail.

## Calendrier

Principaux livrables	2023												2024		
	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars
Traitements de substitution															
Cadre éthique															
Critères de répartition et d'allocation															
Processus de répartition et d'allocation															

## Parties intéressées

Comme lors de l'élaboration du plan provisoire, différentes parties intéressées seront consultées pour l'élaboration de ce plan. Cela inclut, sans s'y limiter :

- les cliniciens et les médecins prescripteurs d'immunoglobulines travaillant dans les domaines suivants : immunologie, neurologie, rhumatologie, hématologie, oncologie, dermatologie, transplantation d'organes solides, greffe de cellules souches, maladies infectieuses;
- le personnel infirmier clinique;
- les superviseurs, les responsables médicaux et les technologues des services hospitaliers de médecine transfusionnelle;
- le Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins;
- la Société canadienne du sang;
- les comités de liaison du sang provinciaux et territoriaux;
- le Comité provincial/territorial d'urgence pour la gestion du sang;
- Santé Canada (processus et procédures à appliquer en cas de pénurie de médicaments);
- les fabricants et les revendeurs d'immunoglobulines;



- les bureaux et les programmes de coordination du sang et des produits sanguins;
- les gouvernements provinciaux et territoriaux;
- des conseillers juridiques;
- des éthiciens;
- les patients;
- Myasthenia Gravis (MG) Society of Canada;
- Immunodéficiences Canada;
- Immunity Canada (anciennement Canadian Primary Immunodeficiency Organization);
- la Fondation canadienne du SGB/PDIC (syndrome de Guillain-Barré, polyneuropathie démyélinisante inflammatoire chronique et neuropathie motrice multifocale);
- Transplantation et thérapie cellulaire Canada;
- la Société canadienne d'allergie et d'immunologie clinique;
- la Société canadienne de pédiatrie;
- la Société canadienne d'immunologie;
- la Fédération canadienne des sciences neurologiques;
- la Société canadienne d'hématologie;
- l'Association canadienne de dermatologie;
- l'Association pour la microbiologie médicale et l'infectiologie Canada;
- la Société canadienne de transplantation;
- le Réseau IP pour infirmières et infirmiers;
- l'Association canadienne des agences provinciales du cancer;
- l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé;
- Clinical Immunology Network Canada.

## Informations complémentaires

Pour plus d'informations sur ce projet, veuillez contacter le secrétariat du Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang, qui agit en tant que responsable de la gestion du projet pour le compte du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins et des comités de liaison sur le sang provinciaux et territoriaux, à [NEBMCSecretariat@blood.ca](mailto:NEBMCSecretariat@blood.ca), ou Lindsay Wilson, cheffe de projet principale, à [lindsay.wilson@blood.ca](mailto:lindsay.wilson@blood.ca).